

**LDH-AIX avec le COLL•E•C - Collectif d'Échanges Citoyens du Pays d'Aix et de nombreuses autres organisations vous invite**

**Dimanche 2 mai (cette semaine) à 15h, devant le Palais de Justice d'Aix-en-Provence (manifestation déclarée)**

**Venez rebaptiser symboliquement la rue Thiers en rue Gisèle Halimi !**



**En 1978 pour la première fois la honte a changé de camp grâce au procès public gagné le 2 mai par l'avocate Gisèle Halimi, au Palais de Justice d'Aix-en-Provence et conduisant à la criminalisation du viol. Pourtant après 41 ans la honte doit encore changer de camp !**

Comme annoncé lors de notre précédente mobilisation du 14 mars « *expression pour les droits des femmes* », nous sommes nombreuses et nombreux à demander une rue Gisèle Halimi à Aix-en-Provence.

Dans un contexte où nos libertés individuelles sont menacées, où beaucoup cherchent à diviser, il nous semble important de nous rassembler autour d'un symbole de justice, pour les droits des femmes, pour l'indépendance des peuples, en commémorant la personne de Gisèle Halimi, militante féministe et anticolonialiste.

C'est en remettant le consentement au centre des débats comme l'avait fait Gisèle Halimi en 1978 que notre société peut encore faire changer les mentalités et les lois.

Oui, Aix-en-Provence se doit de rendre hommage au combat infatigable et toujours d'actualité de Gisèle Halimi pour la défense des femmes et de leurs droits.

Nous considérons que c'est un déshonneur pour Aix-en-Provence, ville judiciaire d'importance, de ne pas avoir de rue Gisèle Halimi, alors que partout en France, des pétitions demandant son entrée au Panthéon sont diffusées et que de nombreuses villes baptisent des rues, places et avenues en son nom.

Il faut une rue digne de son combat et qui soit aussi commémorative. Nous rebaptiserons symboliquement la rue Thiers, car nous soutenons l'idée qu'une rue débouchant sur le Palais de Justice doit porter le nom d'une femme avocate, ayant toute sa vie défendu les opprimé-es et porté les droits des femmes, et non celui du massacreur de la révolte des canuts à Lyon (600 morts) puis de la commune de Paris (20 000 morts).

Nous appelons donc toutes les citoyennes et citoyens à nous rejoindre ce 2 mai, au Palais de Justice à 15 h pour faire entendre notre revendication :

**Nous voulons une rue Gisèle Halimi !**

**Rappel de la pétition : <https://urlz.fr/fsaX>**